



Flash N°29

Section académique de Dijon

23 septembre 2009

15, boulevard François Pompon 21000 DIJON
03 80 55 50 36 / 06 24 76 11 72/ fax : 03 80 55 50 37
ac-dijon@se-unsa.org

Action unitaire du 7 octobre !

Communiqué de l'intersyndicale du 8 septembre 2009

Les Organisations Syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA se sont réunies le 8 septembre 2009 dans la continuité de l'intersyndicale initiée depuis octobre 2008 et sur la base de la déclaration commune du 5 janvier 2009 et du communiqué commun du 25 mai 2009.

Quoi qu'en disent les augures sur la sortie de la crise, les dégâts économiques et sociaux s'aggravent, ce qui rend d'autant plus urgentes les réponses en matière d'emploi et de lutte contre les inégalités, alternatives aux choix patronaux et gouvernementaux actuels.

C'est pour cela qu'elles conviennent de continuer à agir ensemble, notamment auprès des salariés pour impulser et soutenir les actions dans les entreprises, les services, les secteurs professionnels et territoires.

Les Organisations Syndicales réunies ont convenu de poursuivre le travail commun, engagé depuis un an, d'analyses, de propositions et d'actions. Elles décident de se retrouver le 28 septembre dans les locaux de l'UNSA et souhaitent que les 8 organisations syndicales soient présentes.

Le 7 octobre est la journée mondiale de mobilisation des travailleurs pour le travail décent, à l'appel de Confédération Syndicale Internationale. Les Organisations Syndicales appellent les salariés à y participer massivement, selon des modalités qu'elles préciseront.

Pour les actions de chaque département, contactez votre section départementale du SE-UNSA.

Notation des agrégés : Nouvelle grille de notation

Le ministère nous a communiqué son nouveau système de notation pédagogique des professeurs agrégés.

Jusqu'à présent, chaque discipline utilisait une grille qui lui était propre, empêchant ainsi la comparaison des notes des collègues en interdisciplinaire, et, en différenciant l'avancement, était source de perte de chances pour les collègues.

Ce nouveau projet est basé sur les tableaux d'ajustement de notation ci-joints. Tous les collègues enseignant dans des disciplines utilisant une échelle de notation différente de l'échelle de notation visée verront leur note révisée (à la hausse uniquement) en fonction des tableaux (prise en compte de l'échelon et de la note actuels).

Vous trouverez la nouvelle grille en p.

Les collègues agrégés ont reçu un mail dans leur boîte I-PROF (pj "message d'harmonisation") afin de les informer de la mise en œuvre de cette harmonisation. Ils découvriront leur nouvelle note dans leur avis de notation 2008-2009. Cet avis leur sera communiqué en décembre janvier prochain.

Le principe retenu est un progrès en ce sens qu'il lève un obstacle majeur à la déconcentration de la gestion du corps des agrégés. En effet, jusqu'à présent la gestion de la carrière était obligatoirement réalisée par matière (et donc nationalement) en partie à cause des différences de grilles. Ceci va nous permettre d'avancer vers la déconcentration, qui est un de nos mandats majeurs pour le corps des agrégés (Projet de La Rochelle III.5).

Ce principe paraît équitable à date d'inspection équivalente mais il ne règle nullement le cas des collègues (agrégés ou non !) n'ayant pas été inspectés depuis longtemps (plus de 10 ans pour certains) et dont la note et ne sera pas révisée en conséquence.

Bien syndicalement,

Christophe Cichocki et Sylvain Pinté, secrétaires académiques du SE-UNSA

S'OPPOSER
et proposer!